

PROGRAMME

REGLEMENT DES DIFFERENDS
ET REGULATION SECTORIELLE

14 octobre 2016

Université Paris-Dauphine
Salle Raymond Aron

09h45
10h00

Accueil

10h00

Allocutions d'ouverture

Laurent Batsch, *Président de l'Université Paris-Dauphine* et **Antoine Louvaris**, *Professeur à l'Université Paris-Dauphine, Président du comité de pilotage de l'Institut droit Dauphine*

10h15

Matinée placée sous la présidence de **Pierre Delvolvé**, *Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, Membre de l'Institut*

10h25

1 - Le règlement des différends et la fonction de régulation

10h45

par **Thomas Pez**, *Professeur à l'Université Paris-Dauphine*

10h45

2 - Règlement des différends et pouvoirs du régulateur

11h10

par **Paquita Morellet-Steiner**, *Conseiller d'Etat, Présidente de la commission des sanctions de l'ARAFER*

11h10

Débat

12h15

Alexandra Bonhomme, *Directrice juridique de la CRE* ;
Isabelle Caron, *Directrice juridique de l'ARCEP* ;
Elisabeth Mauboussin, *Directrice juridique du CSA* ;
Jean-Marc Vié, *Directeur juridique de l'ARAFER* ;
Marta Franch, *Professeur à l'Université Autonome de Barcelone* ;
Karl Stöger, *Professeur à l'Université de Graz*

12h15

Déjeuner libre

14h00

- 14h00 Après-midi placée sous la présidence de **Françoise Laporte**,
*Conseiller à la Chambre commerciale, financière et
économique de la Cour de Cassation*
- 14h10 **3 - Les procédures de règlement des différends**
14h30 par **Pascale Idoux**, *Professeur à l'Université de Montpellier*
- 14h30 **4 - Le contentieux du règlement des différends**
14h50 par **Antoine Louvaris**, *Professeur à l'Université Paris-Dauphine*
et **Jean-David Dreyfus**, *Professeur à l'Université Paris Descartes*
- 14h50 **Débat**
15h45 **Mathieu Cacciali**, *Responsable juridique, CRE* ;
Isabelle Caron, *Directrice juridique de l'ARCEP* ;
Elisabeth Mauboussin, *Directrice juridique du CSA* ;
Jean-Marc Vié, *Directeur juridique de l'ARAFER*
Marta Franch, *Professeur à l'Université Autonome de Barcelone* ;
Karl Stöger, *Professeur à l'Université de Graz*
- 15h45 **5 - Les cours suprêmes et le règlement des différends**
16h05 par **Thierry Tuot**, *Président adjoint de la section de l'intérieur
du Conseil d'Etat, Professeur associé à l'Université Paris-Dauphine*
- 16h15 **Allocution de clôture**
par **Claudie Boiteau**, *Professeur à l'Université Paris-Dauphine*
- Cocktail



Master 291 Droit et régulation des marchés
<http://droitetregulation.dauphine.fr>

